

Le Mot du Maire

En ce mois de juin 2021, la situation sanitaire de notre pays semble entrevoir une lueur d'espoir. Néanmoins, la vigilance reste de mise et même si un assouplissement des règles sanitaires se profile, il ne nous sera pas possible d'organiser le traditionnel feu d'artifice en juillet. La fête de Bayet, quant à elle, devrait avoir lieu le 5 septembre, avec son vide grenier, ses diverses animations et son repas au Marronnier.

N'hésitons pas à solliciter les commerces locaux (le Marronnier, les Edelins, les Fleurs Séchées, Earl Lafont) qui sont en pleine activité.

Le festival viticole et gourmand aura sans doute lieu et, comme chaque année, l'élection de sa reine sera proposée. C'est avec plaisir que la commune aimerait présenter une candidate. Si vous êtes intéressée, merci de prendre contact avec la mairie.

La prochaine rentrée scolaire s'annonce prometteuse puisque nous attendons 90 enfants à l'école, de la maternelle au cours moyen. La plupart des enfants déjeunent au restaurant scolaire et beaucoup fréquentent l'accueil de loisirs le matin et/ou le soir.

Je remercie le personnel communal qui se mobilise quotidiennement pour offrir un service de qualité aux familles et à la population. Comme il vous a déjà été expliqué, l'usage de désherbant est désormais interdit dans la commune ; nous nous employons à ce que les rues soient propres, mais quelques changements seront nécessaires.

Comme annoncé lors d'un précédent numéro, la mairie va être complètement rénovée. Un chauffage collectif pour les bâtiments communaux est en cours d'installation. Vous trouverez à l'intérieur de ces pages un récapitulatif des subventions perçues ou à percevoir pour la réalisation de ces aménagements. Quatre terrains vont être proposés à la vente pour la construction de maisons individuelles.

L'entreprise JALICOT a obtenu un arrêté préfectoral d'autorisation d'exploitation d'une sablière, le 19 février dernier, pour une durée de trente ans. Les remarques formulées dans le cadre de l'enquête publique tant par les riverains que la commune ont été entendues par l'entreprise qui a adapté son projet, en particulier sur la réalisation et les aménagements du futur giratoire d'accès au site. La convention tripartite signée entre la commune, le département et l'entreprise encadre le déroulement et la qualité attendus des travaux.

La première phase des démarches d'archéologie préventive est en cours (les tranchées d'investigation sont bien visibles sur le site) et les conclusions de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) sont attendues pour la poursuite des travaux. L'entreprise espère commencer les opérations de terrassement du site à partir de cet été. Les travaux du giratoire et de création des accès devraient, quant à eux, commencer dans le courant du mois d'octobre si tout va bien. La commune, par le biais d'une convention passée avec l'entreprise, bénéficiera de matériaux délivrés à titre gratuit pour la réalisation des chantiers communaux (dans la limite d'un certain volume), et, comme actuellement, les habitants pourront aussi bénéficier de tout-venant.

Porté par la Communauté de communes Saint-Pourçain Sioule Limagne, le projet de réalisation d'une voie verte prend forme et se concrétise. Le projet initial était de relier les deux pôles attractifs Gannat Saint-Pourçain, en bénéficiant de l'existence de l'ancienne voie ferrée sur une grande partie du linéaire. Les enjeux d'un tel projet sont notamment de développer une nouvelle offre de loisirs pleine nature sur le territoire, de valoriser le patrimoine, et les richesses naturelles de la basse Sioule et de favoriser les mobilités du quotidien par les pratiques douces. Le tracé Bayet - Saint-Pourçain sera en grande partie en voie partagée, l'arrivée à Saint-Pourçain est en cours de négociation. Le tracé concerne 10 communes. L'objectif de la voie verte est de prendre en compte l'ensemble des connexions avec chacune des communes et parfois au-delà en prenant en compte les points d'intérêt touristiques locaux. La diffusion devra se faire avec tous les parcours vélo-route, les chemins de randonnée, ainsi que les services et commerces de proximité. Une voie verte reste soumise au code de la route interdisant tout véhicule à moteur. Les équipements devront assurer la sécurité des usagers et favoriser la découverte de certaines pépites locales, souvent peu connues. Concernant sa réalisation, le projet se décompose en quatre tranches : Gannat - Le Mayet d'Ecole, Le Mayet - Bayet, Bayet - St-Pourçain et St-Pourçain - St-Loup. Une réunion sera organisée avec les riverains, les associations, les entreprises, pour engager une démarche de qualité et organiser l'appropriation pour tous les acteurs publics et privés.

Le Maire,

Philippe BUSSERON

DANS CE NUMÉRO

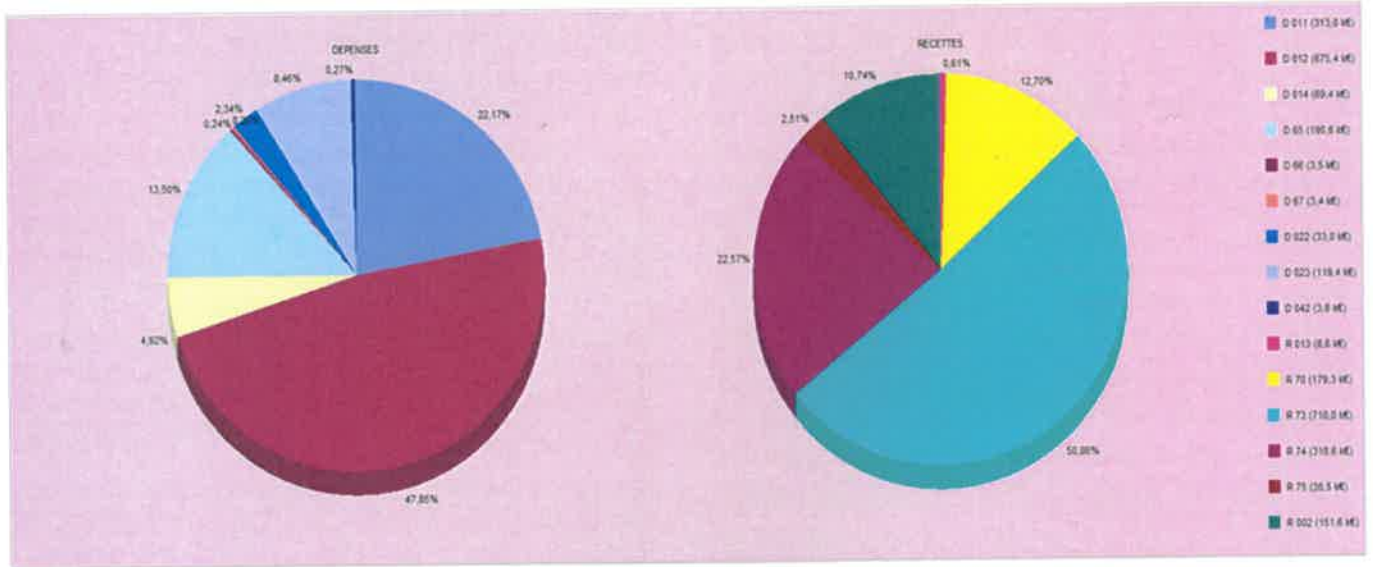
Le Mot du Maire.....	1
Budget 2021	2 à 5
Les subventions reçues	6
Le coin des Associations.....	7

La communauté de communes	8 et 9
Le CCAS et la maison de l'enfance	10
Environnement - Histoire	11
L'Etang de Gouzolles	12

Directeur de la publication : Philippe BUSSERON, Maire

Photographies - Conception et réalisation : Commission communication et mairie de Bayet

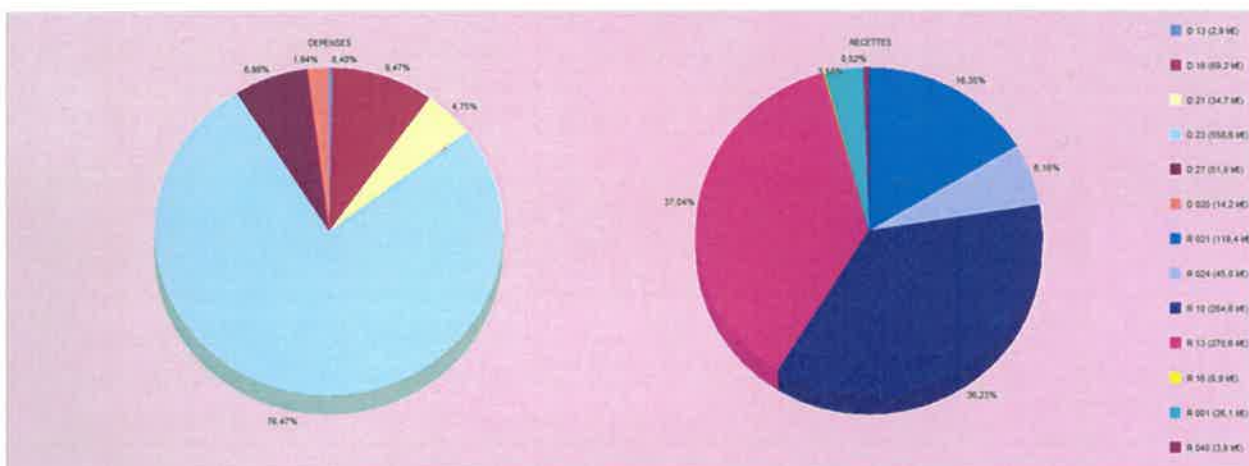
BUDGET 2021 - FONCTIONNEMENT COMMUNE



<i>Dépenses de fonctionnement</i>		
<i>Chapitre</i>	<i>Désignation</i>	<i>Montant</i>
011	Charges à caractère général	313 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	675 400,00
014	Atténuations de produits	69 399,00
65	Autres charges de gestion courante	190 622,00
66	Charges financières	3 476,00
67	Charges exceptionnelles	3 400,00
022	Dépenses imprévues	33 029,36
023	Virement à la section d'investissement	119 445,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	3 801,00
	TOTAL DEPENSES	1 411 572,36

<i>Recettes de fonctionnement</i>		
<i>Chapitre</i>	<i>Désignation</i>	<i>Montant</i>
013	Atténuations de charges	8 600,00
70	Produits des services, domaine et ventes diverses	179 336,00
73	Impôts et taxes	717 971,00
74	Dotations, subventions et participations	318 615,00
75	Autres produits de gestion courante	35 500,00
002	Excédent de fonctionnement reporté	151 550,36
	TOTAL RECETTES	1 411 572,36

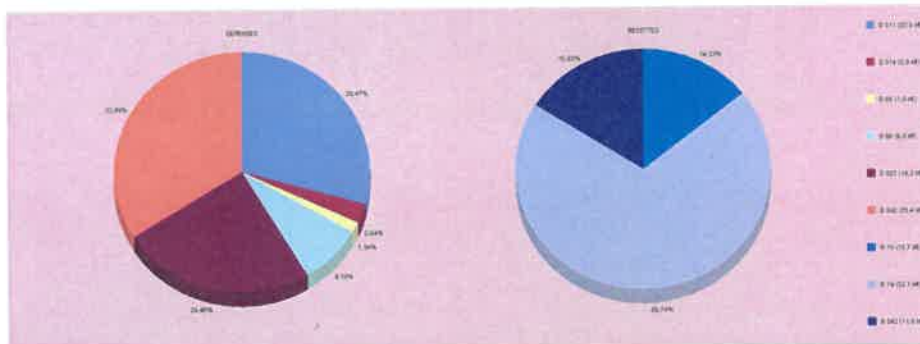
BUDGET 2021 - COMMUNE—SECTION D'INVESTISSEMENT



DEPENSES		
<i>Chapitre</i>	<i>Désignation</i>	<i>Montant</i>
13	Subventions d'investissement reçues	2 886,13
16	Emprunts et dettes assimilés	69 150,00
21	Immobilisations corporelles	34 668,00
23	Immobilisations en cours	558 607,00
27	Autres immobilisations financières	51 000,00
020	Dépenses imprévues	14 175,00
	TOTAL DEPENSES	730 486,13

RECETTES		
<i>Chapitre</i>	<i>Désignation</i>	<i>Montant</i>
021	Virement de la section de fonctionnement	119 445,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	45 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	264 635,83
13	Subventions d'investissement reçues	270 567,13
16	Emprunts et dettes assimilés	900,00
001	Excédent d'investissement reporté	26 137,17
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	3 801,00
	TOTAL RECETTES	730 486,13

BUDGET 2021 FONCTIONNEMENT SERVICE ASSAINISSEMENT



Dépenses de fonctionnement		
Chapitre	Désignation	Montant
011	Charges à caractère général	22 000,00
014	Atténuations de produits	1 970,00
65	Autres charges de gestion courante	1 000,00
66	Charges financières	6 049,00
023	Virement à la section d'investissement	18 261,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	25 381,00
	TOTAL DEPENSES	74 661,00

Recettes de fonctionnement		
Chapitre	Désignation	Montant
70	Vente de produits finis, prestations de services,	10 700,00
74	Subventions d'exploitation	52 070,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	11 891,00
	TOTAL RECETTES	74 661,00

BUDGET 2021 - SERVICE ASSAINISSEMENT INVESTISSEMENT



Dépenses d'investissement		
Chapitre	Désignation	Montant
16	Emprunts et dettes assimilés	30 701,00
23	Immobilisations en cours	13 432,00
001	Déficit d'investissement reporté	2 762,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	11 891,00
	TOTAL DEPENSES	58 786,00

Recettes d'investissement		
Chapitre	Désignation	Montant
021	Virement de la section de fonctionnement	18 261,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	5 070,00
13	Subventions d'investissement reçues	10 074,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	25 381,00
	TOTAL RECETTES	58 786,00

La commune est propriétaire de la parcelle AA 116, d'une surface de 3 917 m², située allée des Prunus, classée en zone Ud du PLU, déclassée du domaine public lors de la séance du Conseil Municipal du 28 janvier 2021 et intégrée dans le domaine privé de la commune. Le Conseil municipal souhaite créer un lotissement communal, comptant quatre lots d'environ 700 m², chacun.

Pour ce faire, le Conseil municipal a créé un nouveau budget lors de sa séance du 28 mars dernier.

BUDGET 2021 - LOTISSEMENT

<i>Dépenses de fonctionnement</i>		
<i>Chapitre</i>	<i>Désignation</i>	<i>Montant</i>
011	Charges à caractère général	51 000,00
	TOTAL DEPENSES	51 000,00

<i>Recettes de fonctionnement</i>		
<i>Chapitre</i>	<i>Désignation</i>	<i>Montant</i>
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	51 000,00
	TOTAL RECETTES	51 000,00

<i>Dépenses d'investissement</i>		
<i>Chapitre</i>	<i>Désignation</i>	<i>Montant</i>
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	51 000,00
	TOTAL DEPENSES	51 000,00

<i>Recettes d'investissement</i>		
<i>Chapitre</i>	<i>Désignation</i>	<i>Montant</i>
16	Emprunts et dettes assimilés	51 000,00
	TOTAL RECETTES	51 000,00



Les terrains à construire seront en vente au prix de
15 € hors taxes le mètre carré.
S'adresser à la mairie



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

**SAINT-POURÇAIN
SIOULE LIMAGNE**

comcom-ccpsl.fr @ @

Territoire d'opportunités

Une saison estivale 2021 sereine, animée et festive #TousAntiCovid



Concerts • Afterwork
GRATUIT • tout public
les jeudis • juin • 19h
Saint-Pourçain-sur-Sioule
Cour des Bénédictins

3 juin • An eagle in your mind
10 juin • La chose
17 juin • La floche group'
24 juin • 18h45 Square de la paix • Showguns

les vendredis • juin • 19h
Ebreuil
Cour des Charitains

11 juin • Nans Vincent
25 juin • Kitchen session

Cinés plein-air
GRATUIT • tout public
les jeudis

8 juillet • Hors normes • 22h15
Le Theil - Stade
15 juillet • Nous 3 ou rien • 22h15
Biozat - Salle des fêtes
22 juillet • De nature Bourbonnaise • 22h
Echassières - Salle polyvalente
29 juillet • Jojo Rabbit • 22h
Broût-Vernet - Stade
5 août • Les crevettes pailletées • 21h30
Bellenaves - Stade de la Presle
12 août • Les Incognitos • 21h30
Escurolles - Stade
19 août • Yesterday • 21h15
Ussel d'Allier - salle des fêtes
26 août • Donne moi des ailes • 21h15
Cesset - Eglise Domaine des Bérioles



Les vendredis en musique

Vendredis • 20h • 5 à 10€
« Les airs des comédies musicales »

9 juillet • Gannat
Église Sainte-Croix
Orchestres d'Harmonie Gannat et
Saint-Pourçain sur Sioule
16 juillet • Broût-Vernet
Église Saint-Mazeraun
Duo Harlem Bohème
23 juillet • St Pourçain sur Sioule
Église Sainte-Croix
Quatuor Eruption
30 juillet • Jenzat
Église Saint-Martin
Quatuor Basalte
6 août • Ebreuil
Abbatiale Saint-Léger
Trio SEVnCo



**Historial du paysan
soldat • Fleuriel**

tél. 04 70 90 22 45
Atelier

« artisanat de tranchée »
suivi d'un goûter
les mercredis
pour les 7-12 ans
3€ sur réservation
15h - 16h30

• 7 juillet •
• 21 juillet •
• 4 août •
• 18 août •

Journées Européennes
du Patrimoine
Gratuit
18 et 19 sept.
14h à 18h

Exposition permanente
Exposition temporaire 2021
Exposition Mémorial du
Corgenay



Suivez-nous sur Facebook
@ComComSPSL

Les festivals :

- Cultures du monde • du 28 juillet au 1er août
- Théâtres de Bourbon • du 7 au 15 août
- Viticole & Gourmand • du 12 au 22 août
- La Parade • du 16 juillet au 19 août

Nos partenaires :



Infos 04 70 45 32 73



• L'ACTU COMMUNAUTAIRE • Juin 2021

LA CAMPAGNE DE VACCINATION

La Com'Com agit quotidiennement depuis 20 semaines pour la mise en place et la continuité de la campagne de vaccination sur le territoire. Un travail logistique de tous les jours mené par un tandem de choc élus/agents.

Mme Noëlle Seguin, Vice-Présidente en charge de la Santé est en lien constant avec la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS). Elle met en place toute la logistique sur les 6 centres de vaccination en fonction des dotations de vaccins qui changent chaque semaine, fait le lien avec les mairies du territoire et s'occupe de la logistique du centre de vaccination à Gannat. Elle est également bénévole plusieurs fois par semaine à Gannat comme beaucoup d'élus du territoire.

4 agents communautaires sont détachés chaque jour pour : assurer le transport et le déploiement des vaccins dans les 6 centres de vaccination depuis le CH de Moulins, gérer la plateforme d'appels et le planning des RDV pour se faire vacciner.

Toute la partie administrative et la logistique sur les sites de vaccination est gérée au quotidien par des bénévoles (élus, citoyens, membres d'associations du territoire...).

L'action continue des élus, des bénévoles et de la Com'Com a permis de vacciner un peu plus de la moitié de la population du territoire.

ZOOM !

- 6 centres de vaccination
- 17 000 vaccins administrés
- 40^{aines} de bénévoles mobilisés par semaine
- Dotations hebdomadaires entre 200 et 1750 flacons par semaine
- 1 flacon = 6,3 vaccins
- Coût indirects et directs pour la Com'com depuis le début de la campagne de vaccination : 27 500€
- Tél. plateforme 04 15 40 09 04

Vous êtes parents / grands-parents et vous souhaitez inscrire vos enfants dans 1 des 3 accueils de loisirs communautaires ?
(Bellenaves, Louchy-Montfand, Mazerier)

Vous avez déjà complété votre dossier d'inscription 2021 ?

Munis de vos codes d'accès rendez-vous sur le Portail Familles et faites votre demande en ligne.

<https://web-familles.fr/ccspsl/>

Vous n'avez pas encore renseigné votre dossier d'inscription 2021 ?

RDV en ligne <https://comcom-ccspsl.fr/Enfance.html> dans la rubrique téléchargements, puis prenez contact avec le site de votre choix.

L'Accueil de loisirs est ouvert cet été du 7 juillet au 27 août.



3 formules au choix cet été :

- 1/ matin
- 2/ toute la journée
- 3/ après-midi

Dates limites d'inscription :

- 16 juin pour le mois de juillet
- 14 juillet pour le mois d'août

Contacts :

- Bellenaves
Tel : 04 70 50 27 71
- Louchy-Montfand
Tel : 04 70 45 30 99
- Mazerier
Tel : 04 70 90 80 97



L'ACCUEIL DE LOISIRS COMMUNAUTAIRE

Afin d'offrir un service de proximité à tous les habitants, France Services se déplace dans les communes du territoire de la communauté de communes. Des permanences sont organisées dans les mairies où un agent dédié vous accueille et vous accompagne sans rendez-vous dans vos démarches administratives (santé, accès aux droits, démarches en ligne, emploi, budget, retraite, justice, gérer ses dossiers administratifs). Mise à disposition d'un poste informatique et d'une imprimante en libre accès.

Prochaines permanences à Bayet, le 16 juin 2021,
puis le 20 juillet 2021,
de 9 à 12 heures à la mairie.

LA SAISON CULTURELLE COMMUNAUTAIRE ESTIVALE



INFOS
VAL DE SIOULE
TOURISME
04 70 45 32 73

Concerts • Afterwork

GRATUIT • tout public
les jeudis • juin • 19h

Saint-Pourçain-sur-Sioule
les vendredis • 11 et 25 juin • 19h
Ebreuil

Historial du paysan soldat

3 expositions et des ateliers à découvrir tout l'été

Cinés plein-air

GRATUIT • tout public
les jeudis du 8 juillet au 26 août

Les vendredis en musique

du 9 juillet au 6 août • les vendredis •
20h • 5 à 10€ - Concerts
« Les airs des comédies musicales »



RETROUVONS-NOUS SUR **FACEBOOK**

Site Internet comcom-ccspsl.fr • Facebook @ComComSPSL • Mail : accueil@ccspsl.fr • Tél. : 04 70 47 67 20

LES SUBVENTIONS PERÇUES PAR LA COMMUNE

POUR RÉALISER LES TRAVAUX

La commune peut investir aussi grâce à des subventions de l'État, de la Région, du Département, de la communauté de communes, de la Caisse d'Allocations Familiales.

Pour y voir plus clair :

Réaménagement de la rue du Jo :

pour un montant de travaux de 346 201 € H.T.,

- Département de l'Allier : 90 000 €

- État (DETR) 54 586 €

Création d'une laverie, l'installation des vestiaires pour le personnel de la maison de l'enfance, la réfection du circuit de chauffage de l'école pour un montant de travaux de 29 863,80 € H.T.,

- CAF de l'Allier : 9 810 €,

- Département de l'Allier dans le cadre du plan de relance : 8 938 €.

Installation de volets à la maison de l'enfance et la mise en place d'une fenêtre ouvrante au restaurant scolaire pour un montant de travaux de 4 930,10 € :

- CAF de l'Allier : 3 944,08 €

Réhabilitation et d'isolation de la mairie pour un montant de travaux de 268 168 € HT :

- Département de l'Allier : 80 450 €,

- État DETR : 56 315 €

- État DSIL : 57 769 €

- Région Auvergne Rhône Alpes : 20 000 €.

Purificateur d'air pour la classe maternelle, dans le cadre de la lutte contre la COVID 19, d'un montant de 1 666 € H.T. :

- Région Auvergne Rhône Alpes : 1 599 €

Télésurveillance des postes de relevage de l'assainissement pour un montant H.T. de 13 431,56 € :

- Agence de l'eau Loire-Bretagne : 5 372,80 €

- Département de l'Allier : 4 701 €.

Mise à jour du logiciel de gestion pour un montant de 3 890 € H.T.

- CAF de l'Allier nous versera 3 112 €

Réfection de deux courts de tennis, pour un montant de travaux de 45 950 € HT :

- Département de l'Allier : 13 785 €

- État (DETR) : 6 433 €

- Région Auvergne Rhône Alpes : 9 189 €

- Fédération Française de Tennis : 3 675 €,

Afin de maintenir un dynamisme local et réduire ses émissions de gaz à effet de serre (GES), la municipalité a décidé de s'orienter, avec le soutien du SDE 03, vers le **bois-énergie**. Les systèmes de chauffage électrique, fioul et gaz propane ont donc été remplacés par un seul système de production aux granulés de bois. Cette chaufferie d'une puissance de 90 kW alimente la mairie, deux logements communaux, l'école, la maison de l'enfance et la salle de motricité.

Les travaux sont réalisés avec le soutien financier de l'Union Européenne dans le cadre du FEDER (Fonds Européen de Développement Régional), la région Auvergne-Rhône-Alpes et le Département de l'Allier.



Après une saison 2020/2021 compliquée, l'association **GYM BAYET** reprend son activité en extérieur jusqu'au 12 juillet, les lundis soir à 19h30 au City stade.

GYM BAYET propose toute l'année des cours de gym à la fois douce et tonique avec entraînement cardio et renforcement musculaire.

Notre animatrice diplômée, Laurence réalise ces séances sous forme ludique.

La pratique de cette gym est adaptée à l'âge de chacun et chacune, que l'on soit débutant(e) ou confirmé(e), jeune ou moins jeune !!!

La saison 2021/2022 reprendra le lundi 6 septembre à 19h30.

Renseignements :

Evelyne PAUPERT 04 70 20 96 11

Du yoga à partir de septembre à Bayet, à la salle de motricité, les mardis et jeudis à 19 heures, par Estelle MIALON 06 14 72 95 43

Les cours de yoga dispensés ici sont un "yoga intégral sattva". Sattva signifiant "harmonie, paix et équilibre". Chaque cours, s'adaptant à la saison, sera sur une base de hatha yoga complété par du kryia yoga, du pranayama et du yoga nidra, afin d'apporter paix et bien être au corps et à l'esprit.

Le club de **pétanque Bayétois** continue les entraînements le vendredi soir à partir de 17 heures et le dimanche matin à 10 heures pour les licenciés. Le club est ouvert à toutes et tous, n'hésitez pas à venir les voir pendant ces horaires ou contactez le président au 06 02 13 85 30.

Les Etoiles Bayétoises sont heureuses de vous annoncer la reprise des cours après deux saisons off, à compter du 24 septembre 2021.

C'est avec un immense plaisir et une très grande joie que nous vous accueillerons à partir de 17 heures pour le groupe des petites (4-6 ans), 17 heures 45 pour les moyennes/grandes (7-12 ans) et 18 heures 30 pour les ados (13 ans et plus). Les cours sont toujours assurés par Mélissa et Eva.

Le bureau reste composé de Karine BIDET (Présidente), Angélique RIGONDET (Secrétaire) et Tiphane ROCHONNAT (Trésorière). Le bureau procédera aux inscriptions lors des premiers vendredis de reprise. Ceux-ci restent d'ailleurs ouverts aux jeunes danseuses qui souhaiteraient faire un ou deux essais avant de s'inscrire.

Les Etoiles Bayétoises pratiquent des danses modernes, des pompons, des rubans,... L'esprit du club reste la bonne humeur, la rigolade, l'ambiance festive. Bon été à tous, au plaisir de vous retrouver en septembre.



Une commémoration en nombre restreint pour le 8 mai dernier, en raison de la pandémie

En fonction de l'évolution de la crise sanitaire, les associations proposeront différentes festivités d'ici la fin de l'année. Nous vous informerons sur ComMaVille, et dans notre prochain Bayétois.



Téléchargez l'application et accédez dès maintenant aux actualités de Bayet

les notifications signalent les informations communiquées par la ville. L'actualité de la commune est désormais à portée de main (smartphone ou tablettes) en téléchargeant gratuitement **ComMaVille** sur Google Play ou sur l'Apple store.

CommaVille



Si vous êtes en difficulté, le **Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)** de votre commune peut peut-être vous aider.

Le **centre communal d'action sociale (CCAS)** a pour rôle principal de **recevoir**, de **conseiller** et d'**orienter** les **habitants en situation de fragilité** sur les démarches à effectuer dans le domaine social.

Il dispose d'un **conseil d'administration** formé de **conseillers municipaux** et de **personnes nommées par le maire**, compétentes dans le domaine de l'action sociale. Il est présidé par le **maire**.

Il peut **analyser les besoins sociaux** des familles, des jeunes, des personnes âgées, des personnes handicapées et des personnes en difficultés.

Il peut participer à l'**instruction des demandes d'aides sociales légales** et mettre en lien les personnes qui en ont besoin, avec les prestations sociales locales qui peuvent leur être utiles.

Le CCAS a aussi la possibilité de réaliser **des missions facultatives** à condition de respecter le champ d'action qui lui est attribué et de s'engager à **une égalité de traitement**. Il peut s'agir de l'attribution de bons d'achats ou de prise en charge de certaines factures. Il peut, dans certains cas, intervenir sous formes de prestations remboursables ou non.

Mais il ne s'agit **pas toujours d'aides financières** : les membres du CCAS peuvent, par exemple, orienter les seniors vers des auxiliaires de vie qui les aideront à gérer les gestes du quotidien ou, plus simplement, aider les personnes âgées ou handicapées à remplir les formulaires administratifs nécessaires à ces demandes d'aides et en effectuer le suivi.

Pour toute **démarche ou demande de prestations sociales**, contactez la mairie de Bayet par téléphone, ou rendez-vous directement sur place durant les horaires d'ouverture.



La Maison de l'enfance

Implantée au cœur du village depuis plus de 25 ans, la **Maison de l'Enfance** accueille vos enfants à partir de 18 mois. Cette structure dynamique propose des prestations identiques à un établissement situé en milieu urbain. Service de proximité qui place les besoins des familles au cœur de son projet, l'équipe de huit professionnelles accompagne les enfants de 7h à 18h30 du lundi au vendredi.

Avant la scolarité, à partir de l'âge de 18 mois, les enfants sont accueillis en fonction de la demande, d'une matinée par semaine, à un temps complet. Chaque famille a ses propres attentes : besoin de garde pendant le temps professionnel ou désir de socialisation. Nous proposons pour chaque enfant un projet d'accueil. A la prochaine rentrée scolaire, neuf enfants sur les douze inscrits à l'école du village, se seront déjà côtoyés au multi-accueil, un premier pas vers une adaptation réussie.

Puis, jusqu'au sixième anniversaire de l'enfant, nous proposons un accueil en périscolaire, les mercredis et les vacances scolaires. Enfin, à partir de six ans, la compétence d'accueil extrascolaire étant confiée à la communauté de communes, nous accueillons les enfants en périscolaire jusqu'au CM2.

Des projets centrés sur le bien-être de l'enfant sont mis en place avec des propositions éducatives qui prennent en compte la richesse de notre territoire. Par exemple, des chevreaux venus faire une visite surprise aux enfants. Le développement durable est également au cœur de nos actions avec un projet de labellisation écolo'crèche et éco-accueil de loisirs en cours de réalisation.

N'hésitez pas à nous contacter au 04 70 45 81 57 ou par mail bayet.maisondelenfance@orange.fr



BAYET se pare de bleu

Il n'y a pas que le ciel qui est bleu dans notre commune les champs aussi ! Ce printemps, nous avons vu des champs qui se couvraient de petites fleurs bleues ; non ce n'était pas des bleuets, mais bien du lin.

Si cette culture était plutôt réservée au nord-ouest de la France jusqu'à maintenant, les agriculteurs de notre territoire se sont mis à cultiver le lin. Ce choix a été fait car les semis s'effectuent au mois de septembre et se récoltent au mois de juillet, ce qui évite le choc hydrique dû à la sécheresse et demande moins d'arrosage que la culture du maïs. Cette plante riche en OMEGA 3 est destinée, dans notre région, à l'alimentation animale en priorité, sous forme de tourteaux dont on peut extraire l'huile pour valoriser leur alimentation. Les tiges, quant à elles, seront broyées sur place pour faire de l'engrais vert.



Verger et jardin solidaire

La mairie plantera environ 110 arbres à l'automne, en partenariat avec le département de l'Allier ; le projet de la commune de Bayet ayant été retenu. Nous allons planter des arbres à l'aire de loisirs, dans la vieille rue, dans le lotissement, sur le parking du cimetière. Des fruitiers seront également plantés sur l'île des Grottes, près du terrain de foot. Nous aimerions que la population s'approprie cet espace afin qu'il devienne un verger solidaire où les bayétois et les bayétoises qui le désirent pourront partager un moment convivial, contribuer à l'entretien des arbres, récolter des fruits.....

Dans le même esprit, le jardin en face de la mairie, est à faire par les personnes qui le désirent. Nous restons à l'écoute de vos suggestions pour qu'une association puisse, peut-être, voir le jour. Merci de prendre contact avec la mairie au 04 70 45 32 26.

Un peu d'histoire...

L'église Saint Marcel de Bayet, inscrite à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques en 1933, est une église de style roman auvergnat, du XIIe – XIIIe siècle.

Parmi les statues présentes dans l'église se trouve celle de **Saint Antoine**.

Né en 1195 à Lisbonne et mort le 13 juin 1231 près de Padoue (Italie), c'était un prêtre franciscain, qui fut canonisé en 1232, moins d'un an après sa mort, et déclaré docteur de l'Église en 1946. Liturgiquement, il est commémoré le 13 juin et vénéré sous le nom de saint Antoine de Padoue.

Fils aîné d'une famille noble et riche, il entre, à quinze ans, chez les chanoines réguliers de Saint-Augustin. À vingt-cinq ans, il est ordonné prêtre. Disciple de saint Augustin et de saint François d'Assise, il se révèle un excellent prédicateur. C'est pourquoi il est envoyé en France pour lutter contre l'hérésie cathare. Beaucoup de personnes se convertissent en l'écoutant. Dans les églises, sa statue le montre portant l'évangile et l'enfant Jésus, en référence à une apparition qu'il eut quelque temps avant sa mort.

La tradition dit que c'est à Brive-La-Gaillarde (dans une grotte), qu'il retrouva miraculeusement un manuscrit volé. Depuis, on l'invoque pour retrouver un objet perdu.

Mais Saint Antoine ne saurait être invoqué que dans les cas de pertes matérielles. Il est aussi le saint patron du Portugal, des marins, des naufragés, des prisonniers, des pauvres, des personnes âgées, des animaux, des femmes enceintes, des affamés. Il est aussi invoqué contre la stérilité.

Les récits le concernant contiennent de nombreux épisodes sumaturels :

Faculté de bilocation.
Celle de se faire entendre des poissons.
Il aurait tenu une nuit l'enfant Jésus dans ses bras.

Ses principaux attributs sont :

la bure franciscaine,
l'Enfant Jésus, une mule, un livre,
des poissons,
un cœur enflammé,
un lys.



L'étang de Gouzolles

Il s'étend sur 7,5 ha et a une profondeur maximale de 3 mètres. La profondeur des annexes hydrauliques, qui servent de frayères, se situe, quant à elle, aux environs d'un mètre ; ce qui favorise le réchauffement de l'eau pour la reproduction des poissons. L'étang est situé entièrement sur la commune de Bayet, sur une île de 37 ha, encadrée par deux bras de Sioule alimentant la microcentrale de Champagne, l'autre est appelé Périment. Le bras principal permet, par un passage à gué, d'accéder, par eaux basses, au bord de l'étang, en véhicule. Côté St Pourçain, une passerelle permet l'accès en toute saison.

Cet étang est une ancienne gravière. On y a extrait le sable et des graviers pour construire la ligne de chemin de fer qui bordait la D 2009. Propriété de la famille résidant au château de Martilly, l'étang a été acheté et aménagé par la société de pêche de Saint-Pourçain, le 29 juin 1996. De tout temps, il a été fréquenté par les pêcheurs qui payaient un modeste loyer. Au début du 20^{ème} siècle, un champ de course, situé entre l'étang et le bras du Périment, réunissait également les gens des communes alentours.



L'étang est très poissonneux. Très régulièrement empoissonné de très belles carpes (plus de 10 kg), des brochets, perches, sandres et black-bass font aussi le bonheur des pêcheurs de carnassiers. La friture abondante est capricieuse et se cache dans les immenses herbiers qui filtrent l'eau le plus souvent très claire.

On peut également, tout simplement, s'y promener. Le tour de l'étang représente une boucle de 1 300 mètres à laquelle on peut ajouter le cheminement en bordure de Sioule (départ vers la passerelle de Champagne et sortie à hauteur du déversoir de l'étang) sur environ 650 mètres.

Nous vous rappelons que la pratique du canotage et la baignade y sont interdites, par arrêté municipal.



Photos : association de pêche

Carte de Pêche

Une carte de pêche sera offerte par la Sirène à tous les enfants de Bayet jusqu'à l'âge de 12 ans. Cette carte sera valable pour l'année 2021 dans toutes les sociétés de pêche de France.

Si vous êtes intéressé, merci de vous inscrire à la mairie.

Un grand merci à l'association de pêche de Saint-Pourçain.